

**La biographie d'Augustin Hébert dit Jolicoeur  
suivie des données généalogiques de la lignée Lambert**



*Plaque datant de 1893 commémorant l'arrivée de Maisonneuve et des premiers colons à Ville-Marie. Elle est fixée sur l'obélisque nommé Monument aux pionniers. On peut l'admirer place d'Youville à Montréal, derrière le Centre d'histoire de Montréal.*



Texte rédigé par  
Isabel Godard-Lambert

Au Québec, nous retrouvons des Lambert dit de souche directe puisque leur ancêtre venu d'Europe portait le nom de famille Lambert. Il y a également des Lambert dont l'ancêtre est Augustin Hébert. Augustin Hébert, dit Jolicoeur, arrive en Nouvelle-France vers 1637. Il épouse Adrienne du Vivier, en France, en 1646. Ils ont quatre enfants dont trois survivront jusqu'à l'âge adulte. Une seule branche de la descendance d'Augustin Hébert a modifié son nom de famille pour Lambert. Ce passage de Hébert à Lambert remonterait aux années 1800.

Le texte qui suit démontrera pourquoi et de quelle façon le changement de patronyme s'est produit. Nous présenterons d'abord un bref historique de la famille Hébert. Cette démarche est nécessaire pour bien saisir le contexte de l'époque et connaître le rôle important joué par Augustin Hébert dans la fondation de Ville-Marie. On pouvait compter dans son cercle d'amis des personnages aussi importants que Paul de Chomedey de Maisonneuve, Jeanne Mance ou Lambert Closse.

### Son origine

Tout d'abord, il importe de comprendre que le peuplement de la Nouvelle-France s'est fait de façon plutôt chaotique. Arrivé au cours de l'année 1637, Augustin Hébert dit Jolicoeur est du nombre des 300 âmes recensées à Québec quelques années plus tard, en 1643.

Selon certaines sources<sup>1</sup> il serait possible d'établir son arrivée à cette époque. Il est originaire de St-Barthélemy en France. Il avait à peu près 17 ans<sup>2</sup> lorsqu'il fait la traversée. Engagé comme simple soldat il fait son service militaire au fort de Québec. Vers 1640, libéré de son service militaire, il gagne sa vie comme tailleur de pierres ou maçon. D'ailleurs à quelques reprises dans des documents Augustin Hébert est surnommé *de la poussière* en référence à son métier.

En septembre 1641, Maisonneuve arrive à Québec avec l'intention de fonder Montréal. L'entreprise séduit Augustin Hébert dit Jolicoeur et il décide de se joindre à la Société Notre-Dame de Montréal. Le 8 mai 1642, Maisonneuve et ses hommes descendent le fleuve en direction de Montréal. Ils arrivent le 17 mai. Dès leur arrivée, ils entreprennent la construction d'une habitation communautaire pour s'y loger. La priorité est ensuite donnée à la construction d'une palissade de pieux pour protéger Ville-Marie des attaques iroquoises. La construction du séminaire, du couvent et de l'hôpital suivront plus tard.

Les Hurons et les Algonquins sont les alliés des Français, mais les Iroquois sont de plus en plus menaçants. Les hommes ne peuvent s'aventurer hors de la ville sans craindre les attaques sauvages de ces derniers. Maisonneuve restreint les déplacements de ses hommes. Ce dernier, voulant prouver sa bravoure, part avec une trentaine d'hommes dans les bois. Très rapidement ils se font encercler par deux cents Iroquois. Les hommes de Maisonneuve, apeurés, l'abandonnent à son sort. Les Iroquois voyant là une prise de choix, laissent l'honneur à leur chef de le capturer. Erreur dont Maisonneuve tire profit. De sang-froid, il tue à bout portant le chef des Iroquois. L'effet de surprise créé, il retourne à Ville-Marie, il y est accueilli en héros. Cet épisode démontre l'état de panique et d'incertitude dans lequel vivent les habitants.

Une trêve de courte durée est signée à Trois-Rivières, en juillet 1645. Les attaques reprennent dès l'automne 1646. Une nouvelle trêve signée en 1653 se prolongera jusqu'en 1657. Cette période de paix permet aux colons de Ville-Marie d'accélérer le défrichement de leurs terres. Les attaques reprennent en 1657 et ce n'est qu'en 1667 que le régiment Carignan-Salières réussit à imposer aux Iroquois une paix qui durera dix-sept ans. Ce climat n'incite pas les hommes à demeurer en Nouvelle-France. Maisonneuve veut que Ville-Marie devienne un lieu permanent d'habitation pour en assurer le développement.

Il traverse à nouveau l'Atlantique en 1646 avec l'intention de modifier les plans de la Société Notre-Dame. Il espère ainsi trouver de nouveaux incitatifs et attirer de nouvelles recrues. Désormais, il sera possible d'obtenir une concession. Jusqu'alors aucun plan de distribution des terres<sup>3</sup> n'avait été mis en place. Ce moyen pourra stabiliser la population à Ville-Marie. Des conditions strictes sont établies. Le colon est obligé de construire une habitation et surtout de défricher sa terre le plus rapidement possible. Cette dernière obligation est une question de sécurité. En effet, pour parer aux attaques iroquoises il fallait éliminer les forêts qui servaient de retraite aux iroquois lors d'attaques. Les colons, qui ne respectaient pas ces conditions, voyaient leur contrat de concession devenir caduc.

### L'enracinement

Avec une promesse de concession en poche, Augustin Hébert dit Jolicoeur entreprend la traversée de l'Atlantique à la recherche d'une épouse. Le scénario le plus probable fixe son départ à la mi-octobre 1645. Le séjour dure environ dix-huit mois. Adrienne du Vivier, de l'évêché de Laon en Picardie, devient vraisemblablement son épouse au début de l'année 1646. Probablement dans la région parisienne puisque leur

---

<sup>1</sup> TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Éditions Hurtubise, HMH, 1983, p.70.

<sup>2</sup> Les documents se contredisent. Il est difficile d'établir l'année exacte de sa naissance mais l'historien Marcel Trudel le situe à cet âge.

<sup>3</sup> Pour avoir une vue d'ensemble des terres consulter l'ouvrage de Marcel Trudel, Montréal, *La formation d'une société 1642-1663*, carte 17)

filles Jeanne naît à Paris vers la fin de l'année 1646 ou au début de l'année 1647. Lorsqu'il revient de France avec son épouse et sa fille, fin mai 1647, René Pigneau, charpentier, les accompagne. Il est leur engagé pour cinq ans. De plus, des documents prouvent que durant son séjour, à La Rochelle notamment, il contracte des prêts qui lui permettent de se procurer des marchandises qu'il pourra revendre en Nouvelle-France. À partir de 1648, il est considéré, non plus comme un tailleur de pierres, mais plutôt comme marchand.

L'acte de concession permettant de relier Augustin Hébert dit Jolicoeur à une parcelle de terre est demeuré introuvable. Mais des documents : acte notarié, acte de concession..., mentionnent son nom à titre de voisin. Son nom est mentionné dans le document de ratification de la Société Notre-Dame, des concessions octroyées par Maisonneuve. Ce document, daté du 30 mars 1653 et conservé aux archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal<sup>4</sup>, est une preuve en sa faveur. De plus, le document de concession de terre à Robert le Cavalier dit Deslauriers et Adrienne du Vivier<sup>5</sup>, accordée le 24 octobre 1654, prouve qu'Augustin Hébert était bien le premier propriétaire de la dite concession.

À la mort d'Augustin Hébert, ses héritiers étaient trop jeunes pour prendre la relève et continuer de défricher la terre. Les conditions de concession ne pouvaient être respectées. On peut donc prétendre que le contrat, devenu caduc, a été détruit par Maisonneuve lorsque le Cavalier et Adrienne du Vivier reprennent la concession le 24 octobre 1654.

Augustin Hébert et Adrienne du Vivier auront quatre enfants dont trois parviennent à l'âge adulte. Leur premier enfant est né à Paris début 1647, nous le mentionnions plus haut. Deux ans plus tard, soit le 15 janvier 1649 naît une deuxième fille. Elle sera prénommée Pauline en l'honneur de son parrain Paul de Chomedey de Maisonneuve. Elle aura pour marraine Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal. Malheureusement, Pauline décède deux semaines plus tard, le 28 janvier 1649. À peine un an plus tard naît un premier garçon. Baptisé le jour même de sa naissance, le 19 avril 1650, on le nomme Léger en l'honneur de son parrain César Léger. Un dernier garçon, Ignace, voit le jour le 28 octobre 1652 soit environ un an avant la disparition du père. Il aura comme parrain Lambert Closse, illustre bras droit militaire de Maisonneuve et minutier. De fait, la signature de Lambert Closse apparaît souvent comme témoin ou greffier dans de nombreux documents de l'époque. Adrienne du Vivier aura sept autres enfants avec son second époux Robert le Cavalier, dit Deslauriers.

La vie à cette époque n'est pas de tout repos. La menace iroquoise toujours bien présente confine les habitants à l'intérieur des murs de la ville. Les colons ne parviennent que difficilement à défricher leurs terres. Ceux qui s'aventurent en forêt le font armés. Durant la première moitié de l'année 1653 un climat de panique s'installe. Plusieurs colons cherchent à rentrer en France. Le nouveau gouverneur, en poste depuis un an, Jean de Lauson se voit dans l'obligation d'interdire tout départ de la colonie, pour contrer un exode massif de la population de Ville-Marie. Après plusieurs mois d'une guerre sans merci les hostilités cessent. Des pourparlers sont entrepris entre deux des cinq nations iroquoises<sup>6</sup> dont les Agniers, la plus belliqueuse, et les autorités de la Nouvelle-France. Le 8 septembre 1653, une entente de paix est conclue et signée à Québec. Cette période de paix est bénéfique pour les colons. La menace écartée, ils peuvent se concentrer au défrichement de leurs terres. Il est intéressant de comparer les deux périodes : 1648-1653, et 1654-1660. Au cours de la première période, Augustin Hébert parvient à défricher huit arpents; le Cavalier, pour sa part parvient à défricher trente arpents pendant la deuxième !

Devant le nombre décroissant de colons dans sa ville, Maisonneuve se rend en France pour recruter de nouveaux colons. Cent cinquante provenant de différents corps de métier répondent à l'appel. Marguerite Bourgeoys est du voyage, elle arrive en Nouvelle-France le 22 septembre 1653. Cette religieuse française ouvre la première école à Montréal. Elle y fonde la première communauté de femmes non cloîtrées, destinée à l'enseignement : la Congrégation de Notre-Dame. Elle a été canonisée en 1982.

---

<sup>4</sup> Documents Saint-Sulpice. Cote S2-6

<sup>5</sup> Minutier Closse 24-10-1654

<sup>6</sup> La grande nation iroquoise comprenait les Agniers (les plus guerriers), les Onnontagués, les Onneyouts, les Goyogouins et les Tsonnontouans. Chaque nation était indépendante et n'était pas liée aux décisions des autres.

À l'arrivée de Maisonneuve à Québec, le 22 septembre 1653, des cent cinquante partis, il ne reste plus que cent cinq hommes. La traversée a été dévastatrice. Avec la *grande recrue*<sup>7</sup>, ils gagnent Montréal le 16 novembre 1653 où ils sont accueillis en sauveurs. La plupart des hommes sont engagés pour une période de cinq ans; après quoi ils peuvent décider de rester ou de partir de la colonie.

### La disparition d'Augustin Hébert

Alors que les nouveaux engagés sont accueillis en héros, un événement tragique bouleverse la famille Hébert. Bien qu'il semble impossible de prouver la date, hors de tout doute, Augustin Hébert dit Jolicoeur aurait disparu vers le 19 novembre 1653. Son corps n'ayant jamais été retrouvé, il n'y a aucune mention du décès dans les registres de sépultures de Notre-Dame de Montréal. Les Pères Jésuites n'enregistraient pas le nom de ceux dont on n'avait pas la preuve formelle de la mort. Pour déterminer la date de sa mort il faut analyser les faits entourant sa disparition.

La dernière fois que le nom d'Augustin Hébert apparaît officiellement dans un document, c'est le 19 juillet 1653 à l'occasion du baptême de Madeleine Tessier. Puis, une reconnaissance de dettes, octroyée à l'armurier Jean Tavernier dit Laforest, signée le 16 novembre 1653 tend à prouver que sa disparition se serait produite après cette date. En effet, selon la Coutume de Paris, les femmes n'avaient pas le droit de transiger. Il serait donc très surprenant que ce soit Adrienne du Vivier qui aurait fait un prêt à l'armurier. On peut donc supposer qu'Augustin Hébert ait fait cette transaction quelques jours seulement avant de disparaître. Un article du *Journal des Jésuites*, daté le 23 novembre 1653, mentionne la disparition de deux hommes : « On reçoit la nouvelle de la mort ou prise, ou naufrage de Jolicoeur et d'Aras, habitants de Montréal... »<sup>8</sup>, Ce dernier fut l'un des deux pensionnaires qu'hébergeait le couple Hébert et du Vivier. Il aurait, selon toute vraisemblance, disparu avec Hébert. Quant aux circonstances de la mort des deux hommes ce serait présomptueux de tenter de la déterminer avec certitude trois cent cinquante ans plus tard ... En disparaissant Augustin Hébert laisse sa jeune épouse seule avec trois enfants en bas âge.

### La descendance

La veuve d'Augustin Hébert, encouragée<sup>9</sup> par Maisonneuve, se remarie un an après la disparition de son mari. Robert le Cavalier dit Deslauriers et Adrienne du Vivier obtiennent la concession d'Hébert le 24 octobre 1654. Une semaine plus tard, le 30 octobre, le couple signe son contrat de mariage devant le greffier Lambert Closse<sup>10</sup>. La célébration religieuse de leur union se déroule le 19 novembre 1654 à l'église Notre-Dame de Montréal.

Les affaires de *le Cavalier* prospèrent rapidement. En quelques années, soit de 1654 à 1660, il parvient à mettre en culture quelques trente arpents de terre. L'arrivée de la grande recrue de Montréal, en 1653, et la paix conclue avec les Iroquois permettent aux colons d'accélérer le défrichement de leurs terres. Au recensement de 1667<sup>11</sup> le Cavalier déclare avoir un domestique et huit bêtes à cornes. Au recensement de 1681<sup>12</sup>, il affirme posséder deux fusils, six bêtes à cornes et soixante arpents de terre en culture. La ville de Montréal se développe si rapidement à cette époque que les colons établis près de celle-ci doivent vendre une partie de leur concession en lots. Robert le Cavalier profite de l'occasion pour donner, à ses enfants<sup>13</sup> et à ceux du premier lit de son épouse, des portions de ses concessions en parts d'héritage. Le couple, même s'il possède des terres au Cap Saint-Michel, près de Boucherville, est toujours demeuré à Montréal sur la rue Notre-Dame. Adrienne du Vivier meurt le 20 octobre 1706, âgée de 80 ans. Elle laisse dans le deuil une importante descendance.

---

<sup>7</sup> Terme désignant le groupe des nouveaux arrivants

<sup>8</sup> *Le Journal des Jésuites*, Montréal, Éditions François-Xavier, 1973, p. 192.

<sup>9</sup> Elle n'a vécu que le deuil d'un an, elle n'a pas attendu son demi-deuil de six mois pour se remarier.

<sup>10</sup> Minutier Closse 30-10 1654.

<sup>11</sup> Recensement de 1667 dans *Benjamin Sulte*, op. cit., tome IV, p. 76

<sup>12</sup> *Benjamin Sulte*, tome V, p. 69.

<sup>13</sup> De cette union sont nés sept enfants dont trois se sont mariés.

Le but de ce texte est de comprendre la façon dont le patronyme Lambert est apparu. Nous suivrons à partir d'ici uniquement les traces d'Ignace et de sa descendance. Non pas que les autres enfants du couple ne soient pas intéressants, mais plutôt parce que c'est par l'un des enfants d'Ignace que la transition se réalise.

Ignace, fils cadet d'Augustin Hébert et d'Adrienne du Vivier, est né le 28 octobre 1652. Son parrain est l'illustre Lambert Closse. Ignace signe tous ses actes notariés. Il a probablement reçu son instruction de Marguerite Bourgeoys. Dès 21 ans, il manifeste un goût particulier pour les travaux manuels; il s'engage pour trois ans, comme apprenti, au service d'Étienne Trudeau maître charpentier.

À 25 ans, il obtient une première concession de terre de Michel Messier sieur de Saint-Michel. Cette concession est située au Cap de la Trinité près de Boucherville, seigneurie de Varennes. L'année suivante son beau-père Robert le Cavalier lui concède une terre au même endroit.

Robert le Cavalier et Adrienne du Vivier avait l'obligation de donner une dot de 1 000 livres en héritage à chacun des enfants d'Augustin Hébert. Ils vont honorer toutes leurs obligations envers ces derniers. C'est ainsi qu'Ignace et ses frère et sœur recevront des parcelles de terrain jusqu'à concurrence du montant 1 000 livres qui leur était dû.

Le 31 janvier 1679, à l'âge de 27 ans, il épouse Jeanne Messier. Elle est fille de Michel Messier, sieur de Saint-Michel et d'Anne Lemoine. Le couple s'installe à Montréal pendant trois ans, le temps de défricher la concession du Cap de la Trinité. Il s'y installe définitivement en 1682. Le couple met au monde dix enfants dont cinq se marieront. Le 6 août 1699, à l'âge 38 ans, Jeanne Messier meurt. Neuf mois plus tard, le 10 mai 1700, Ignace épouse, à Varennes, Marie-Thérèse Choquet âgée de 22 ans. Le couple donne naissance à sept enfants dont quatre se marieront.

Comme beaucoup de jeunes montréalais, Ignace Hébert exerce le commerce des fourrures. Les actes notariés prouvent qu'il a lui-même fait trois voyages aux Outaouais, l'été 1682, 1683 et 1690. Il s'associe dans cette aventure à son frère Léger ainsi qu'à ses demi-frères le Cavalier. Ignace Hébert meurt à Varennes à l'âge de 70 ans, le 25 juillet 1722.

### De Hébert à Lambert

Le village de Varennes peut être considéré comme le berceau de la nombreuse descendance d'Ignace Hébert. Et aussi le lieu d'où origine le surnom Lambert. À cette époque il pouvait y avoir plusieurs Hébert à porter le même prénom. L'utilisation d'un surnom permettait de bien différencier les uns des autres.

Le surnom Lambert prend son origine avec Lambert-Gabriel Hébert, fils cadet d'Ignace Hébert et de Jeanne Messier. Né le 10 novembre 1710 à Varennes, il tient son prénom de son parrain Lambert-Gabriel Celles dit Duclos. Il se désigne lui-même, parfois sous le nom Gabriel Hébert, parfois sous celui de Lambert Hébert. Jamais il n'utilise Lambert comme unique nom de famille. Ce sont plutôt les enfants de Lambert-Gabriel Hébert et de Marie Banlier, mariés à Varennes le 16 janvier 1736. C'est notamment Augustin, l'aîné, qui passera de Hébert à Hébert dit Lambert et finalement à Lambert.

On peut supposer qu'Augustin a commencé à utiliser Lambert, Hébert dit Lambert, pour se distinguer des autres Augustin Hébert qui habitaient la même région. Augustin épouse Françoise Petit, à Varennes le 26 janvier 1761, sous le nom de Hébert, mais il décède à Beloeil en 1826, sous le nom de Lambert. Le passage de Hébert à Lambert n'a pris qu'une seule génération. Augustin Hébert dit Lambert et son épouse ont eu huit enfants, dont quatre ont eu une descendance qui a essaimé le nom de Lambert. La majorité des enfants Lambert sont demeurés dans la grande région de la Montérégie : Beloeil, Varennes, St-Jean, St-Valérien-de-Milton, etc.

Finalement, on peut résumer que le passage du patronyme Hébert à Lambert est dû, en partie, au trop grand nombre d'Hébert dans une même région et cela engendrait de la confusion. Pour y pallier les surnoms apparaissent, certains demeurent comme celui des Lambert.

## Augustin Hébert dit Jolicoeur, souche d'une lignée Lambert

---

Bien que la lignée des Lambert dit Hébert soit très développée, il ne faut pas perdre de vue que l'ancêtre commun est Augustin Hébert dit Jolicoeur. D'autant plus que ce dernier a été un joueur important dans la fondation de Montréal. Faisant partie des premiers colons à obtenir une concession. Il comptait, dans son cercle d'amis, des personnages aussi importants que Maisonneuve, Jeanne Mance ou Lambert Closse. Sa mort prématurée l'a certainement empêché de réaliser de grandes choses. La devise du Québec est « *Je me souviens* » dorénavant vous vous souviendrez de vos ancêtres. Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient !

*Rachel Richard Lambert*

